



BUDGET PRIMITIF 2020 SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

SYNTHESE

Le Budget Primitif 2020 du service eau et assainissement reprend le résultat global de clôture 2019 excédentaire.

La section d'exploitation s'équilibre à la somme de 1 094 020.41 €.

. En recettes, à l'excédent reporté de 754 020.41 € , s'ajoutent la somme estimée à 120 000€ reversée par Véolia à la commune dans le cadre de la concession d'affermage pour les ventes eau et la même somme pour les redevances d'assainissement , facturés aux abonnés en fonction de leur consommation.

La facture d'eau pour une consommation moyenne de 120 m3/an s'élève à 5.27 € le m3 assaini, soit 2.52 € le m3 pour l'eau et 2.75 € le m3 pour l'assainissement. La part fixée par la commune n'est pas augmentée depuis 6 ans.

Parmi les dépenses d'exploitation, les charges à caractère général s'élèvent à 175 500 € et comprennent une somme de 100 000 € pour les factures d'eau potable à régler au Syndicat d'eau du bassin de la varenne pour l'interconnexion de la zone du Pucheuil ; Un crédit de 10 000 € est ouvert pour l'achat de fournitures diverses, en cas de besoin, et une somme de 50 000 € est prévue pour l'entretien des avaloirs ; 15 000 € sont affectés aux honoraires et cotisations au Sidesa.

Une somme de 820 000 € est dégagée au titre du virement à la section d'investissement pour autofinancer les programmes d'investissement, sans recours à l'emprunt.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes, à la somme de 1 153 976.33 € dont le report du déficit reporté 2019 de 50 976.53 €.

Les principaux programmes d'investissement concernent les études et frais d'insertion pour le réseau d'eau potable pour la somme de 70 000 €. Pour faire suite aux travaux réalisés l'an dernier rue d'Haussez, une nouvelle tranche de travaux estimés à 601 000 € est prévue pour le renouvellement des canalisations d'eau potable ainsi que 100 000 € de gros travaux sur le réseau d'assainissement.

C'est une somme totale de 771 000 € qui est **inscrite pour des études et travaux sur les réseaux d'eau et assainissement.**

Les annuités d'emprunt s'élèvent à 112 000 € pour deux emprunts contractés en 2015 concernant la restructuration de la station d'épuration et la réhabilitation du réseau rue Dillard.

Les excédents de gestion cumulés depuis 6 années permettent d'autofinancer complètement ces investissements indispensables compte-tenu de la vétusté du réseau d'eau potable et d'assainissement tout en maintenant au même niveau le prix du m3 d'eau assaini réglé par les abonnés.

A Saint-Saëns, le 20 février 2020



Maire,
Jacky HUCHER